

Ceci suppose : a) que l'offre est égale à la demande pour tous les biens et services, b) que les entreprises et les consommateurs appliquent des restrictions des dépenses, c) que les balances commerciales nationales sont égales à zéro, d) que les entreprises, de quelque secteur qu'elles soient, ne fassent pas de profits excessifs.

Lorsque la cohérence de l'ensemble de données a été établie, l'étape suivante consiste à effectuer l'étalonnage du modèle; à déterminer les paramètres de partage du côté de l'offre ($\alpha_{L_i}, \alpha_{K_i}, \alpha_{I_i}$) et du côté de la demande du modèle ($\rho_{si}, \delta_{jsi}, \beta_{jii}$), de telle manière que les diverses équations d'offre et de demande soient complètes pour l'ensemble de données de l'année repère. Cette méthode est d'utilisation assez courante (voir par exemple Srinivasan et Whalley, 1986) pour l'expérimentation d'une harmonisation de tarifs extérieurs et d'une union douanière.

Cependant, la méthode d'étalonnage pour l'expérimentation de l'abolition de coûts non observés du commerce s'écarte de la norme. Les coûts non observés sont étalonnés à l'aide d'une variation d'une méthode qui a été adoptée par divers chercheurs pour estimer les effets de l'élargissement de l'Union européenne²⁷. La méthode de base repose sur les résultats de l'utilisation du concept de gravité pour les échanges entre le Canada et les États-Unis dans le but d'estimer les courants d'échanges possibles s'il n'y avait aucun coût non observé du commerce. L'encadré qui suit décrit de manière plus détaillée les équations de gravité et la démarche adoptée dans la présente étude. Les paramètres des préférences (du côté de la demande) sont étalonnés de manière à ce que les équations de la demande soient compatibles avec le nouvel ensemble de données. En nous servant du nouvel ensemble de paramètres des préférences et des données repères initiales, les équivalents tarifaires des coûts non observés du commerce qui concordent avec les équations de l'offre et de la demande se trouvent ajustés.

Scénario 1 : Une union douanière « minimale »

Dans ce premier scénario, nous élaborons un modèle d'union douanière « minimale » — un tarif extérieur commun et l'abolition de la protection tarifaire restante dans les échanges entre le Canada et les États-Unis

L'harmonisation des tarifs extérieurs suppose une conciliation des taux canadien et américain de droits de douane applicables à la nation la plus favorisée (NPF), des droits préférentiels généraux accordés aux pays en développement et des droits préférentiels en regard de pays avec lesquels le Canada ou les États-Unis ou les deux pays ont conclu un accord bilatéral de libre-échange ou un autre accord préférentiel²⁸. À quelques exceptions près²⁹, les listes canadienne et

²⁷ Voir A.M. Lejour. et coll. (2001) et Dihel, N. P. Walkenhorst (2002).

²⁸ Ils devraient également faire concorder les taux de droits de douane sur les exportations agricoles du Mexique puisque les dispositions de l'ALENA sur l'agriculture n'ont pas été négociées de façon trilatérale. En principe, une union douanière entraînerait l'élimination